

Baromètre ISM-MAAF – Bilan 2025 Créations & Transmissions d'entreprises en artisanat**280 000 créations d'entreprises, en hausse de 11 % sur 1 an**

Des créations d'entreprises deux fois plus rapides que la moyenne et un nouveau record annuel dépassé : l'artisanat s'impose en valeur refuge de l'entrepreneuriat

Paris, le 1^{er} décembre 2025 – La nouvelle édition du baromètre ISM-MAAF dresse le bilan des créations d'entreprises artisanales sur l'année 2024. Avec près de 280 000 nouvelles entreprises créées en 1 an, l'entrepreneuriat dans l'artisanat atteint un seuil jamais observé. L'artisanat s'impose comme une véritable valeur refuge de l'entrepreneuriat puisque la hausse des créations est deux fois plus rapide dans le secteur qu'à échelle nationale (+11 % sur un an vs. +6 % en moyenne). Si tous les secteurs et toutes les régions profitent de cette tendance favorable, des disparités perdurent encore.

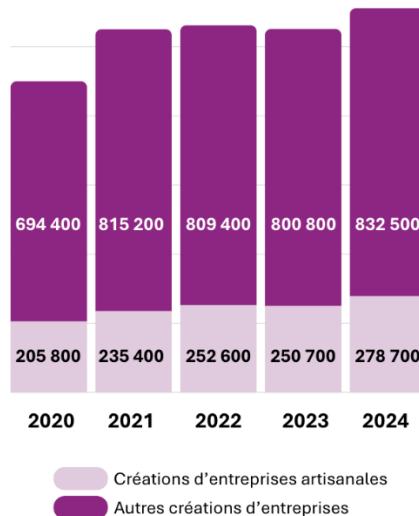
Cette dynamique ne doit pas masquer les inquiétudes sur le devenir des entreprises qui pourraient être à céder d'ici peu. Alors que seule 1 création sur 10 est issue d'une transmission, on estime que 72 000 sociétés artisanales seront à céder sous 5 ans. Dans ce contexte, le baromètre identifie les activités les plus exposées aux cessions potentielles.

Le nombre de création à un niveau historique. Une hausse deux fois plus forte qu'à échelle nationale

L'artisanat qui franchit la barre des 250 000 créations depuis deux ans, signe en 2024 une année record avec près de 280 000 entreprises artisanales créées. Avec une hausse rapide de 11 % sur un an, le secteur porte la dynamique globale des créations qui progresse en moyenne de 6 %.

Fin 2024, une entreprise sur quatre créée relève de l'artisanat.

Une dynamique d'autant plus positive qu'elle est aussi marquée chez les entreprises pourvoyeuses d'emploi (+12 % chez les SA, SARL, SAS) que pour les entreprises individuelles (+11 %).



Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

Anne-Sophie Prissé, Directrice Marketing et Communication MAAF : « Ce nouveau baromètre ISM-MAAF confirme la dynamique observée depuis 2022 : l'artisanat reste très attractif et suscite chaque année de nouvelles vocations. Cette tendance s'accompagne d'une hausse inédite des créations d'entreprises qui génèrent des emplois. Une dynamique qui ne doit pas dissimuler les disparités sectorielles et territoriales, ni les signaux préoccupants sur la transmission des entreprises artisanales, encore très minoritaires. Dans un contexte économique incertain, la reprise de ces entreprises est essentielle pour préserver des milliers d'emplois et des savoir-faire uniques, un enjeu majeur pour la stabilité des territoires. »

Une hausse des créations dans tous les secteurs, mais des disparités persistent

Après une année 2023 marquée par une forme d'attentisme et même de baisse des créations dans la plupart des secteurs, le bilan 2024 est orienté à la hausse, dans tous les secteurs.

Une **tendance particulièrement marquée dans les activités de services (+17 %)** et **l'artisanat de l'alimentation (+14 %)**. La dynamique est plus modérée pour la fabrication (+9 %) et le BTP (+4 %). Deux secteurs qui signent malgré tout une belle hausse par rapport à 2023.

Au **top 3 des activités qui concentrent le plus grand nombre de créations**, on retrouve : le **nettoyage des bâtiments** (45 480 installations ; +20 %), les **taxis VTC** (18 540 ; +20 %) et les **soins de beauté** (17 890 ; +17 %).

Parmi les **activités qui présentent les plus forts taux de croissance des créations***, on observe l'**aménagement paysager** (+23 %) dans le BTP, la **fabrication de biscuits** (+49 %) dans l'alimentation, l'**imprimerie** (+42 %) dans l'artisanat de fabrication et les **ambulances** (+46 %) dans les services.

La dynamique est aussi remarquable en **boulangerie-pâtisserie** (+33 %) et en **boucherie** (+27 %). Dans l'artisanat de fabrication, les **secteurs de création** (textile, bois, bijouterie fantaisie) restent également très dynamiques.

Détail des créations par secteurs de l'artisanat

	Nombre de créations en 2024	Évolution 2023/2024	Évolution 2022/2023
Artisanat de l'alimentation	12 200	+14 %	-7 %
Artisanat du BTP	89 700	+4 %	-8 %
Artisanat de fabrication	39 100	+9 %	-5 %
Artisanat des services	137 800	+17 %	+8 %
Ensemble Artisanat	278 700	+11 %	-1 %

Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

TOP 10 des activités artisanales qui concentrent le plus grand nombre de créations d'entreprises en 2024

Activité	Nb de créations en 2024	Évolution 2023/2024
Nettoyage des bâtiments	45 480	+20 %
Taxis VTC	18 540	+20 %
Soins de beauté	17 890	+17 %
Installation électrique	13 340	+2 %
Réparation automobile	12 640	+22 %
Maçonnerie générale	12 380	-2 %
Activités photographiques	9 660	-1 %
Peinture et vitrerie	8 350	0 %
Installation d'eau et de gaz	6 540	+6 %
Aménagement paysager	6 380	+23 %

Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

*Parmi les activités qui concentrent plus de 1 000 créations d'entreprises artisanales.

Dans les territoires, toutes les régions s'inscrivent dans cette dynamique positive

Cette dynamique de croissance est présente sur l'ensemble des régions.

On observe même des taux supérieurs à 15 % notamment dans les bassins économiques les plus denses : l'Île-de-France (+15 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (+18 %) et dans le Grand Ouest.

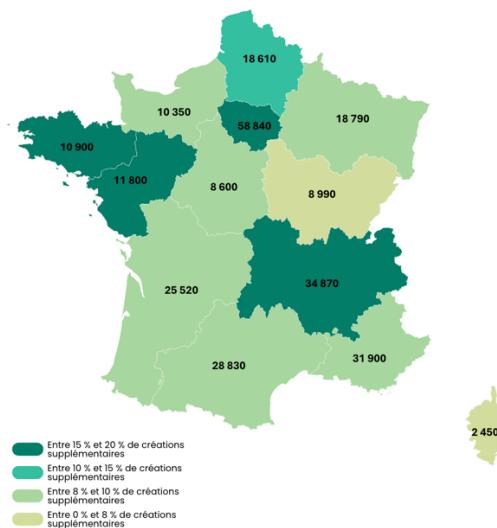
Cette tendance est d'autant plus remarquable au regard des taux affichés un an plus tôt. En Auvergne-Rhône-Alpes, on passe ainsi de -8 % en 2023 à +18 % en 2024. La région Pays de la Loire connaît aussi une des plus fortes progressions en passant de -7 % en 2023 à +16 % à fin 2024.

A noter cependant, la hausse est plus modérée en Bourgogne-Franche-Comté (+5 %) et en Corse (+7 %).

Créations d'entreprises artisanales en région avec :

EN NOIR - Le nombre de créations

EN COULEUR - L'évolution des créations 2023-2024



Source : INSEE, démographie des entreprises – traitement ISM

En lançant sa nouvelle activité, 1 entrepreneur sur 2 a changé de métier

L'entrepreneuriat en artisanat est bien souvent le fruit d'un projet de reconversion. Lors de la création de son entreprise en 2022, près d'un créateur sur deux (48 %) indiquait s'être orienté vers une activité différente de son métier principal.

Ces reconversions entrepreneuriales sont particulièrement fréquentes dans l'artisanat de fabrication (69 %) et dans les services (61 %), tandis qu'elles restent limitées dans le BTP (25 %).

Moins d'1 ouverture sur 10 est le fruit d'une reprise ou transmission d'entreprise

Parmi les nouvelles entreprises créées, on estime que seules 8 % ont été le fruit du rachat ou de la reprise d'une entreprise existante (enquête INSEE/SINE 2022).

Les reprises restent très minoritaires, à l'exception de certaines activités dans l'artisanat de l'alimentation (boulangerie, restauration) où elles concernent 19 % des créateurs. Les reprises offrent l'avantage de reprendre de bons emplacements, des équipements et une clientèle existante.

D'ici 5 ans, 72 000 sociétés artisanales pourraient être cédées

Les entreprises artisanales structurées sous forme de société et employant des salariés sont les plus susceptibles d'être transmises. On estime que parmi elles, 72 000 ont un.e dirigeant.e de plus de 60 ans (soit 6 % des sociétés artisanales) et pourraient être cédées d'ici 5 ans. Ces sociétés portent à elles seules 200 000 emplois.

La transmission de ces entreprises constitue un enjeu central pour la stabilité du tissu économique en région et pour la préservation de compétences, notamment dans l'artisanat de fabrication (11 % des dirigeants sont âgés de plus de 60 ans et les salariés dans ces secteurs souvent détenteurs de savoir-faire rares et recherchés).

En nombre d'entreprises, les secteurs qui seront potentiellement les plus concernés par les départs à la retraite sont le commerce alimentaire sur marché, la maçonnerie générale, la mécanique industrielle et la réparation automobile.

Nombre d'entreprises détenues par des personnes de plus de 60 ans par secteurs de l'artisanat

	Nb de dirigeants de plus de 60 ans	Part des dirigeants de plus de 60 ans
Artisanat de l'alimentation	9 500	7 %
Artisanat du BTP	25 500	5 %
Artisanat de fabrication	18 800	11 %
Artisanat des services	18 000	5 %
Ensemble Artisanat	71 800	6 %

TOP 5 des activités artisanales à reprendre dans les 5 ans

Activité	Nb de dirigeants de plus de 60 ans
Maçonnerie générale	4 190
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	2 930
Commerce de détail alimentaire sur marchés	2 830
Nettoyage courant des bâtiments	2 690
Travaux d'installation électrique	2 540

Source : RCS – Stock d'entreprises vivantes, septembre 2025

Catherine Elie, Directrice des études ISM : « Aujourd'hui, on estime qu'environ 72 000 sociétés artisanales seront à reprendre dans les 5 ans, portant à elles seules 200 000 emplois. La transmission d'entreprise en fin de carrière se prépare plus sereinement lorsqu'elle est anticipée. Pourtant, de nombreux dirigeants s'y préparent peu ou trop tardivement, espérant plutôt une reprise au sein de leur entourage (famille, salariés, connaissances...), et réduisant malheureusement les opportunités de transmission. Dans certains secteurs de niche, les dirigeants peinent souvent à trouver un repreneur qualifié et doivent élargir leurs recherches. Lorsqu'un atelier ferme ses portes, ce sont des savoir-faire parfois rares qui s'éteignent avec lui. Ce que l'on sait aussi, c'est qu'une entreprise sur deux ne se transmettra pas... Il y a donc une véritable dynamique à soutenir auprès de celles et ceux qui souhaitent entreprendre et se lancer dans une reprise d'entreprise. »

Étude complète disponible sur demande

Méthodologie de l'étude

Le Baromètre de l'artisanat est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales (caractéristiques des dirigeants, des entreprises, des emplois, selon les secteurs et les territoires).

Sources : les données du baromètre sont issues du traitement et de l'exploitation, par l'ISM, de fichiers de données nationaux de l'INSEE et des publications du BODACC A (ventes et cessions).

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 860 000 clients professionnels. Promouvoir l'apprentissage, c'est #MAAFaçonD'être www.maaf.fr

A propos de l'Institut Supérieur des Métiers

Centre national de ressources sur l'artisanat et la petite entreprise, l'ISM conduit une activité d'observation statistique, de veille et d'études sur l'artisanat et la petite entreprise. Il publie régulièrement des Tableaux Économiques des secteurs de proximité. L'ISM assure également une mission de formation des élus socio-professionnels.